

L'objectif de ce document est de :

- Vous donner la liste des prochaines améliorations apportées aux services de téléconsultation et de visio sécurisée.

1. Pour vous, professionnel de santé

Avec le service de téléconsultation, la possibilité est dorénavant donnée :

- D'avoir un indicateur de présence permettant de savoir si un patient est connecté,
- De partager votre écran d'ordinateur avec un patient.

Avec le service de visio sécurisée :

- De partager votre écran d'ordinateur,
- D'inviter une personne tierce.

2. Pour le patient

Lors d'une téléconsultation, la possibilité est donnée :

- D'avoir un message, avant d'entrer en téléconsultation, sur la présence du professionnel de santé,
- De partager son écran avec le professionnel de santé, lorsque le patient est sur un ordinateur,
- De gérer la lampe torche de son téléphone sur les périphériques compatibles depuis la solution,
- D'avoir accès aux Conditions Générales d'Utilisation (CGU) avant l'entrée en visioconférence.

Des optimisations et des améliorations ont été apportées sur la stabilité et la performance du service.

Vérifier régulièrement les mises jour du système d'exploitation et du navigateur que vous utilisez afin d'utiliser le service Prédice dans les meilleures conditions.

Retrouvez toute la documentation TLC et une FAQ sur <https://www.esante-hdf.fr/faq-tlc>